

La commune avait racheté l'an dernier l'ancien atelier de Nicole Coorens, artiste peintre, au 19 rue de la mairie.

Ce local commercial avait été acheté aux enchères par un bailleur privé mais, considérant sa localisation stratégique et la nécessité de ramener de l'activité en centre-bourg, la municipalité a fait usage de son droit de préemption auprès du Tribunal.

Notre projet a consisté à aménager un cabinet paramédical offrant trois espaces de consultation, une salle d'attente commune et des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'étage, auquel on accède par une entrée indépendante, sera aménagé en logement.

Tous les travaux ont été réalisés par les services municipaux, sous l'égide de M Olivier Thomas.

Les trois espaces à louer sont d'ores et déjà réservés par trois professionnels : Mme Manon Deffrasnes-Mignien orthophoniste, (qui reprend le cabinet de Mme Bizon), M. Xavier Marchand, infirmier, et Mme Aurore Drugmanne, sage-femme qui était installée au rez-de-chaussée de la mairie avant les travaux et souhaite se réinstaller à Marpent à la fin de son congé maternité.

Les deux premiers professionnels ouvrent très prochainement et seront rejoints ensuite par la sage-femme.

Ce qui nous laisse penser que ce projet répond bien aux attentes des professionnels de santé.

Votre maire,

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41

mairiedemarpent@gmail.com

<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	3
HISTOIRE LOCALE	6
LES BREVES	7
LA VIE DU VILLAGE	8
LA VIE ASSOCIATIVE	9
LA VIE DU CONSEIL	10
ANNONCES	12
PHOTOS	4-14

Comité de lecture

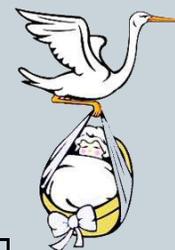
JM Allain,

B Legros, J Loire

NAISSANCES

DUAMELLE Lolita	26 mai 2017
CHERIFI Layyina	26 juin 2017
DZIDO Eleïna	3 août 2017
ABRIAL ROBILLARD Lola	21 août 2017
SCHOLAERT Kayla	21 août 2017

ETAT CIVIL



MARIAGES

BERNARD Renaud	CHRIVATAKI Théodora	8 juillet 2017
APPART Pierre	LAGNEAU Nathalie	15 juillet 2017
LAMKADEM Slimane	APPART Jennifer	15 juillet 2017
PLANCOT Julien	MATHA Manon	29 juillet 2017
RIBEAUCOURT Cédric	GOBLET Cindy	5 août 2017
GRUSON Mickael	TONNAIRE Tony	12 août 2017
GILLIOT Ludovic	BLAIRON Laetitia	26 août 2017
NOEL Frédéric	CARETTE Valérie	2 septembre 2017

DECES

DUAMELLE Lolita	26 mai 2017	Née en 2017
DECHAPPE épouse ANDRIEFF Muguette	18 juin 2017	Née en 1928
DEMOULIN Marcel	2 juillet 2017	Né en 1925
TILLIER Guy-Claude	18 juillet 201	Né en 1970
LAURENCE Daniel	23 juillet 2017	Né en 1951
BOURET Mario	23 juillet 2017	Né en 1945
BUZY veuve LIÉNARD Eliane	16 août 2017	Née en 1932
ENSERET Jacques	21 août 2017	Né en 1935
MYSLICKI Jean	28 août 2017	Né en 1941

« pour les Marpentois décédés hors de la commune, nous en faisons état dans la mesure où la commune concernée nous a transmis l'acte »

SAISINE DE LA MAIRIE PAR VOIE ELECTRONIQUE

Depuis le 7 novembre 2016, le droit des usagers de saisir l'administration par voie électronique est devenu effectif. Nous vous rappelons que notre adresse électronique est « mairiedemarpent@gmail.com »

Un accusé réception vous sera dorénavant adressé indiquant la date de réception de votre envoi ainsi que le nom de la personne chargée de vous répondre.

RETOUR SUR LES ELECTIONS

Plusieurs lecteurs ont remarqué une différence entre le nombre d'inscrits à la présidentielle :(1676) et le nombre d'inscrits aux législatives (1666).

Pourquoi cette différence ? Elle concerne les « français votant à l'étranger ». S'ils sont en France lors de l'élection présidentielle, ils peuvent être inscrits après avoir rempli un formulaire mais ne peuvent pas voter en France pour les législatives puisque ils ont leurs propres représentants – les députés des français à l'étranger.

PERMANENCES DU MAIRE

(sur rendez-vous pour éviter les attentes)

Le jeudi de 17 h 30 à 19 h et le samedi matin de 11 h à 12 h

Recensement Militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés entre le **1er juillet et le 30 septembre 2001** sont priés de se présenter en mairie, munis du livret de famille et de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire.

Il s'agit d'une obligation légale qui faute d'être accomplie par l'intéressé, ne lui permettra pas d'exercer certains droits ou formalités, comme l'inscription à un examen ou un concours (Baccalauréat par exemple), ou au permis de conduire ou encore de s'engager dans l'armée.

Lors de son recensement à la mairie, il lui sera délivré un certificat servant à l'inscription aux examens.

Suite au recensement, le jeune français sera convoqué automatiquement à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) et ceci environ 12 mois après le recensement. Lors de la JAPD, il lui sera remis un certificat de participation à la JAPD.

Ce certificat est aussi obligatoire pour s'inscrire aux examens.

Le jeune qui ne s'est pas fait recenser avant l'âge de 16 ans et 4 mois est dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à la mairie.

CIMETIERE / REPRISE DES CONCESSIONS

Une concession de cimetière consiste pour la commune à céder un emplacement à une famille pour une durée déterminée et précisée dans le contrat de concession.

Le Code des collectivités territoriales spécifie que la concession arrivée à échéance doit faire l'objet d'un renouvellement de la part des signataires.

La mairie peut, si elle le désire, prévenir les concessionnaires de l'imminence de la fin de contrat, mais elle n'y est pas tenue par la loi ; ce n'est donc pas une obligation. En conséquence, ce sont les familles qui doivent le plus souvent se tenir informées.

A Marpent, 26 concessionnaires n'ont pas donné suite aux injonctions de la commune et se trouvent, en quelque sorte, des « occupants sans titre » contrairement à ceux qui ont payé le renouvellement.

La commune a donc repris ces concessions en vue de procéder progressivement à l'exhumation des corps et de céder les emplacements à de nouveaux concessionnaires.

SECHERESSE

Les propriétaires qui ont constaté l'apparition de fissures dans les murs depuis cet été sont invités, s'ils ne l'ont pas déjà fait, à se faire connaître en mairie en précisant leur nom, et adresse du logement, avec photos souhaitées.

Nous renverrons un dossier de demande de classement en catastrophe naturelle pour la mi-septembre.

POULAILLERS ET RONGEURS

Des proliférations de rongeurs sont signalées à plusieurs endroits de la commune.

L'existence de nombreux poulaillers peut poser problème.

Nos chères gallinacées ont le grand mérite de recycler les déchets alimentaires mais attirent inévitablement les rats et les souris.

Alors, merci de veiller à l'entretien de vos poulaillers et à pas laisser les mangeoires à même le sol.

Photos Fête de mon moulin



Danse des meuniers



Danse portugaise



Soirée Gypsie



Clowns



Retraite aux flambeaux

Photos



Concours Harmonie à Calais



L'auditorium



Concours Harmonie à Calais — le maire de Calais félicite le directeur



Scouts d'Hazebrouck : la table de feu — photo des éclaireurs

HISTOIRE LOCALE : LA CLOCHE DE MARGUERITE

La cloche de notre église, pesant 1200 kilos, est un don fait en 1629 par la comtesse Marguerite de Lalaing, épouse du comte Florent de Berlaimont.

La famille Lalaing avait des attaches avec la commune de Marpent depuis le mariage en 1395, d'Othon, seigneur de Lalaing (aujourd'hui Lallaing, près de Douai) et grand bailli du Hainaut avec Yolande de Barbençon (famille dont dépendait Marpent).

Comme indiqué sur la cloche, cette dernière a été fondue par Florent Delecourt de Douai.

En France, en raison du vandalisme opéré à leur égard pendant la Révolution Française, toutes les cloches antérieures à 1789 sont, d'office, classées Monuments Historiques, en raison du petit nombre d'entre elles qui ont survécu au régime de la Terreur.

L'église de Marpent comptait trois cloches dont deux ont probablement été détruites à la révolution. Il reste donc la principale, classée depuis le 1^{er} décembre 1913.

Marpent est l'une des rares communes à avoir gardé une cloche ancienne parce que probablement cachée on ne sait où pendant la seconde guerre mondiale pour échapper aux soldats allemands qui réquisitionnaient les cloches pour les fondre et en faire du matériel de guerre.

Par contre, elle fut ensuite installée de nouveau mais de manière incorrecte.

En effet, une cloche est toujours posée dans un habitacle en bois autonome nommé « beffroi » (que l'on peut enlever avec la cloche), pour amortir le choc de la cloche.

Or, à Marpent, le beffroi réinstallé après-guerre est une structure fixe en béton, ce qui a pour incidence de fragiliser les murs qui sont à surveiller régulièrement.

Tous les cent ans environ et plus, en fonction de l'utilisation, la cloche est tournée d'un quart de tour afin que le battant ne frappe toujours au même endroit.

Avant le Concordat de 1801, la sonnerie était exclusivement religieuse.

Les sonneries religieuses restent liées aux rites ecclésiastiques tels que les obsèques, les mariages et l'angélus, à sept heures, midi et dix-neuf heures.

Depuis 1801, le marteau de la cloche (aujourd'hui programmée de manière électronique), marque les heures (autant de coups que d'heures) et les demi-heures (1 coup).

L'angélus, lui, est précédé de trois coups de marteau avant que le battant de la cloche ne prenne le relais.

Lors de moments graves, pour rassembler la population, la commune peut sonner le tocsin, un tintement à coups pressés et redoublés au rythme de 90 à 120 coups par minute.

C'est ce qui a été fait en mars 1974, lors de l'appel au rassemblement de la population à la suite de l'annonce de la première vague de licenciements de 500 personnes de l'entreprise HK Porter.

Notre clocher est entretenu par la société Lepers, une des vingt-huit sociétés campanistes françaises et basée à Dompierre sur-Helpes. Tous mes remerciements à Bernard et Olivier Lepers pour leurs échanges passionnés sur l'art campanaire et la visite du clocher !

JM ALLAIN



1629

VITESSE RUE JB LEBAS

Le panneau indicateur de vitesse installé par l'agglomération a enregistré sur un mois le passage de 1862 véhicules, soit 62 véhicules / jour. C'est donc une rue à faible circulation.

La vitesse moyenne enregistrée est de 44 km / heure. 414 automobilistes, soit 22 %, se trouvaient au-dessus de la limitation à 50 km / h avec un excès très grave enregistré à 141 km / h le samedi 25 février à 2 h 32.

PAPILLONS BLANCS

Les 9 et 10 septembre aura lieu la quête départementale de l'association.

SERVICES A DOMICILE

Une nouvelle association, Dynam'M-O, propose son personnel pour de multiples tâches de la vie courante : entretien maison et jardins, petits travaux de bricolage. Tel : 06 48 83 51 61.

MOULIN DE LA PARAPETTE

Les bénévoles intéressés pour apprendre à faire tourner le moulin ou fabriquer de la farine peuvent se faire connaître en mairie (contact Stéphane).

Prochain Don du Sang : le mercredi 20 septembre 2017 au Foyer Timmermans et au Centre Culturel André Malraux à Jeumont de 14h00 à 19h00

ENQUÊTE SUR L'EMPLOI (INSEE)

L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête se déroulera sur la commune du 9 octobre 2017 au 31 octobre 2017 inclus.

ATELIER D'HYPNO-THERAPIE

Samedi 9 septembre de 14h à 16h à la bouquinerie (ancienne bibliothèque) :

En quoi l'hypnose peut vous aider : tabagisme, perte confiance, perte de poids, insomnie, stress, phobie, toc ...

Jean-Luc Clément, d'Home Hypnose, vous expliquera point par point le déroulement d'une séance d'hypno thérapie comportant à la fin de la séance un test de réceptivité !!

OBJETS NON REPRIS AU CENTRE AERE

- | | |
|--------------------|--------------------------|
| -1 chapeau | - 2 gilets |
| -3 blousons | - 1 casquette |
| -1 tee shirt | - 1 veste de survêtement |
| -1 petit sac à dos | - 1 sweat-shirt |

Réunion publique

**L'Agglo élabore son
Plan Local d'urbanisme**

Mercredi 11 octobre, à 18h

Centre culturel André Malraux - Jeumont

Pour les habitants des communes de Aibes, Bousignies-sur-Roc, Boussois, Cerfontaine, Colleret, Cousolre, Ferrière-la-Petite, Jeumont, Marpent, Obrechies, Quiévelon et Recquignies.

GROUPE SCOLAIRE FOSTIER –LACORE (1)

La fin de l'année scolaire a été marquée par le départ en retraite de deux enseignantes, Mmes Jourdain et François. Autour du directeur d'école, M Painchart, leurs collègues et des parents d'élèves avaient organisé un moment de convivialité pour saluer ces deux nouvelles retraitées. Le maire et Monique Nicol, adjointe aux écoles, représentaient les élus du conseil d'école.

GROUPE SCOLAIRE FOSTIER –LACORE (2)

Nous avons reçu confirmation par l'Académie que, suite à notre demande, et en accord avec le conseil d'école, le groupe scolaire repassait à la semaine de quatre jours avec les horaires suivants :
8 h 30 / 11 h 30 – 13 h 30 / 16 h 30.

De 16 h 30 à 17 h 30, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont pour l'instant maintenus dans les mêmes conditions que précédemment, de même que les temps de garderie du matin (7 h 30 / 8 h 30) et du soir de 17 h 30 à 19 h.

ACCUEIL DE LOISIRS

Le centre des Marpinioux a fait le plein avec ses trente quatre enfants. Mme Moriamé et son équipe ont organisé plusieurs sorties (parc zoologique de Maubeuge, poneys au Val Joly ou encore delphinarium à Bruges).

Le Centre de Loisirs des 6/16 ans a accueilli 143 jeunes enfants sous la direction de Sabrina Debesselle et de Loïc Marlot, accompagnées d'une douzaine d'animateurs.

La magie était le thème du projet pédagogique de cette année, ce qui a permis aux enfants d'assister à une représentation du cirque stationné à Marpent, dans l'attente du voyage au Parc Astérix. Des activités multiples furent proposées : piscine, camping dans les Ardennes, soirée repas avec spectacle de magie et d'hypnose etc... L'un des moments forts fut l'organisation de la kermesse du centre à laquelle ont été conviés les parents. Une vingtaine d'éclaireurs d'Hazebrouck, accueillis pour deux semaines sur le stade des cheminots, se sont associés à cette manifestation dont plusieurs en tenant des stands sur les pratiques du scoutisme.

Le Club d'Athlétisme « Marpent Sports Loisirs », comme chaque année, a accueilli plus d'une centaine d'enfants du Centre de Loisirs.

Grâce aux conseils de Maxime Coune, de Frédéric Broutin et de Michel Woué, les enfants ont pu découvrir les différentes disciplines de ce plus ancien sport olympique comme le saut en longueur, les courses de haies ou encore les lancers de disque et de javelot.

Les petits et grands se sont retrouvés pour la Fête de fin de centre où chaque groupe s'est produit successivement sur le podium dressé dans la cour de l'école.

SCOUTISME

C'est la rentrée pour les scouts le samedi 16 septembre 2017

Rendez-vous à la médiathèque à 13h30.

PASSAGE DES CIGOGNES

Les cigognes venues du Nord de l'Europe étaient cette année une fois de plus de passage à Gilot (rue de Grand-Reng).

Une bonne vingtaine de spécimen se sont répartis sur les pylônes moyenne tension du secteur.

Merci à M. Bruno Rassau pour la photo.

HARMONIE COMMUNALE

Il en est des harmonies comme des équipes sportives.

Il ne suffit pas d'atteindre une division, encore faut-il pouvoir y rester. Cet exercice impose de repasser des auditions à échéance régulière, ces échéances étant fonction de la division dans laquelle se trouve l'ensemble musical.

Notre harmonie communale étant classée en division « supérieure », il lui revenait de passer son examen à Calais, ville d'accueil 2017, accompagnée par une délégation municipale composée du maire, de Jacqueline Loire et de Alda Delplanche et de son époux.

L'harmonie communale de Marpent joua deux morceaux, dont l'un imposé, devant le jury de la Fédération Régionale des Hauts de France.

Après l'audition, son directeur, Ludovic Damiens, son Président Marc Etienne et le maire se sont entretenus avec le jury avant que l'harmonie ne rejoigne un quartier de Calais pour défiler.

L'après-midi, devant un public venu nombreux, les harmonies présentes ont remonté les avenues principales de la cité portuaire pour se retrouver devant l'hôtel de ville pour la proclamation des résultats.

En obtenant un 1er prix dans la division « supérieure » avec un programme musical difficile, et sans renforcement ponctuel de musiciens extérieurs, l'harmonie de Marpent se place au plus haut niveau de la division supérieure et devient l'un des rares ensembles musicaux de l'arrondissement à ce niveau de reconnaissance musicale.

CLUB NAUTIQUE

Le Club Nautique de Marpent avait envoyé 17 candidats à l'examen du permis bateau qui s'est déroulé à Dunkerque.

Les candidats étaient, comme à l'accoutumée, accompagnés du président Michel Buisset, de leur moniteur Bernard Bilot et du trésorier Albert Bastien. Depuis le début de l'agrément obtenu, le club a présenté 204 candidats au permis plaisance.

Cette fois, ce sont 14 candidats qui se présentaient au permis côtier et 3 au permis fluvial. Au final, après un échec dans chaque catégorie, douze candidats ont été reçus à l'épreuve.

ATHLETISME

Le 26 juin, à Lomme, la benjamine Eva Kwiatkowski, du club MSL Marpent /ESA59, se hisse sur la plus haute marche lors des premiers championnats des triathlons des Hauts de France (1000 mètres, disque et saut en longueur).

AMICALE DES ECOLES

Suite à la démission du bureau (Mme Bernadette Hautier, Mme Lucienne Duvivier, Mme Marie-Christine Duvivier), le nouveau bureau a été désigné lors de l'assemblée extraordinaire, à laquelle participaient Monique Nicol, M Painchart, directeur du groupe scolaire Fostier-Lacore et le maire.

Ce dernier a remercié Mme Hautier, son mari et son équipe pour leur longue période d'engagement bénévole en faveur des enfants des écoles. Bernadette Hautier comptabilise 19 années à l'Amicale des Ecoles dont 9 en tant que Présidente !

Nouveau Bureau : Présidente : Mme Cindy Guénard, vice-présidente : Mme Julie Bazzo ; Trésorière : Mme Elodie Guerrier, secrétaire : M Franck Guerrier, membres : Mmes Corinne Verbrugge, Laure Despriet et Julie Gambier.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2017

RYTHMES SCOLAIRES

A l'unanimité, et après consultation du conseil d'école, le conseil municipal exprime un vote de souhait pour le retour à la semaine de quatre jours.



ACQUISITION DU 6 RUE DE LA MAIRIE

Le maire explique que cet immeuble est inséré entre deux bâtiments municipaux à vocation associative, tandis que la courette jouxte également un immeuble de la commune à vocation associative.

La municipalité a donc proposé à Promocil de réintégrer cet immeuble dans le patrimoine communal, ce qui semblait logique au regard de cette localisation centrale et de son emplacement au sein d'un ensemble communal bâti.

La municipalité, compte-tenu de ces éléments physiques et architecturaux aura plusieurs scénarios à sa disposition : affecter ce logement à un usage de service marchand ou, à défaut, sa démolition.

Ce projet permettrait ainsi à la commune de poursuivre sa logique de redynamisation-requalification du centre-bourg.

Compte-tenu de l'estimation du service des domaines, à savoir 70 000 € hors frais de notaire, Compte-tenu de l'accord conclu avec Promocil sur la base de 55 000 €, hors frais de notaire, Les membres présents décident de procéder à l'acquisition de cet immeuble pour un montant de 55 000 €, hors frais de notaire et sous réserve de l'avis favorable de l'Etat.

LOYERS DU CABINET PARA-MEDICAL

Le conseil adopte les loyers mensuels hors charges pour les trois locaux avec sanitaires PMR et salle d'attente commune : 150 € pour le local de 25 m², 100 € pour le local de 13 m² et 120 € pour le local de 15 m².

SUBVENTION CLASSE VERTE

La subvention demandée de 775 € pour le séjour au Val Joly est accordée

SUBVENTION CLIC 2017

La décision est reportée dans l'attente d'avoir connaissance des autres participations communales.

SUBVENTION HARMONIE COMMUNALE

La subvention de 5000 € est votée, en complément des 2000 € déjà versés

ACCUEIL DE LOISIRS : PARTICIPATION DES PARENTS AUX SORTIES

Le montant est fixé à 12 € pour la visite au zoo de Maubeuge, 23 € pour le voyage à Brugges et de 6 € pour le déplacement au Val Joly.

REMUNERATION DES ANIMATEURS

Le conseil vote à l'unanimité le salaire de la directrice, celui des moniteurs diplômés et non diplômés, l'indemnité de camping et l'indemnité de surveillant de baignade.

CONVENTION D'ADHESION ACTUALISEE POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

Le Centre de gestion ayant de plus en plus de mal à trouver des médecins, la commune accepte de modifier la convention avec le Centre prévoyant la possibilité que la visite médicale annuelle évolue vers un entretien annuel avec une infirmière.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER SEPTEMBRE 2017

MODALITES DE CALCUL DES CHARGES CABINET PARAMEDICAL

Le maire explique aux membres présents que les travaux du cabinet paramédical, au 19 bis rue de la mairie, étant achevés, il importe de louer les trois bureaux de consultation (totalisant 53 m²) et, compte-tenu des compteurs uniques (eau et électricité), de préciser, dans le cadre d'une convention annuelle, les modalités de répartition des charges et, par conséquent, de revoir le montant des loyers de la manière suivante :

175 € pour le bureau de 13 m² (soit 25% du total) - 200 € pour le bureau de 15 m² (soit 28 % du total) - 300 € pour le bureau de 25 m² (soit 47 % du total).

Ce montant comprend l'entretien des parties communes ainsi qu'un forfait charges, respectivement de 35, 40 et 70 euros, ce qui entrainera une régularisation une fois par an au prorata de la surface.

Le différentiel sera remboursé au locataire si celui-ci n'a pas consommé le montant prévisionnel des charges et inversement, le dépassement de la consommation entrainera la facturation par la commune de ce différentiel au locataire.

SUBVENTION

Une subvention de 600 euros à l'Amicale des Ecoles.

La subvention à l'association du personnel communal est reportée, en l'absence de la tenue de l'assemblée générale de cette association.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONDS DE CONCOURS POUR LE GIRATOIRE

La subvention du Syndicat d'Electricité de l'arrondissement d'Avesnes ayant été un peu plus élevée que prévu, la commune délibère afin que l'agglomération puisse lui reverser les 1552 euros de trop perçus.

DEMANDE PROGRAMMATION VOIRIE 2018

Le conseil réitère sa demande de réalisation de trottoirs rue Delmotte, au lieu-dit la Buchelotte et demande également l'inscription de la réalisation de la voirie rue Albert Camus ainsi que la réfection de la rue Victor Hugo prolongée.

ACCUEIL DE LOISIRS

Le conseil reconduit les tarifs 2016/2017 pour les deux centres (hors vacances d'été) et crée deux postes d'animateurs pour le centre des 6-16 ans durant les petites vacances

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER : CLIC DU VAL DE SAMBRE RELAIS AUTONOMIE



19 MAIL DE LA SAMBRE

Tél : 03.27.56.16.44

Mail : clic.maubeuge@tempsdevie.fr

CLIC DU VAL DE SAMBRE – RELAIS AUTONOMIE

Vous connaissez des difficultés dans la gestion de la vie de tous les jours, vous êtes à la recherche d'une maison de retraite, vous souhaitez avoir des renseignements pour votre retraite, constituer un dossier de retraite complémentaire, vous rencontrez des difficultés administratives, vous recherchez une aide à domicile, un soutien dans la prise en charge d'un malade...

L'équipe du CLIC DU VAL DE SAMBRE RELAIS AUTONOMIE est à votre service tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h au 19 Mail de la Sambre 59600 MAUBEUGE.

En cas de difficulté, une intervenante à domicile peut réaliser des visites directement au domicile.

Ce service gratuit financé par le Conseil départemental s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, à leur famille et leur entourage ainsi qu'aux professionnels.

« Le Moulin d'Antan et ses Meuniers »

Organise à

MARPENT

17 Septembre 2017

3^e BROCANTE

du MOULIN

de 6h à 18h

Autour du Moulin, cité Léo Lagrange, rue du Moulin

1,50€ le mètre linéaire

Professionnel 10€ l'emplacement

Visite du Moulin / Dégustation Crêpes du Moulin

Vente de farine du Moulin

Fabrication et vente de pain par « les Amis du Moulin »

Petite restauration

(toilette public sur le site)

Venez nombreux !

FPNM

MARPENT



**REPAS DANSANT
ANNUEL**



Club Majeur Retraités du Rail

Dimanche 24 Septembre 2017

Salle des Fêtes, 59460 JEUMONT

À partir de 11h30

Les inscriptions seront reçues par :

- Melle BORTOLUS au 03 27 39 41 91

- M et Mme COQUART au 03 27 39 58 21

- M et Mme LIEVIN au 03 27 39 50 14

Règlement par chèque
souhaité à l'ordre du Club Majeurs

INSCRIPTION POSSIBLE
jusqu'au 18 septembre 2017.



Boissons :

1 bouteille de vin blanc* (pour 5)

1 bouteille de vin rouge* (pour 4)

Eau, limonade
et café (avec sucre et lait compris)

Ambiance assurée,
venez nombreux!



Prix unique
35€/personne

Menu

Kir (bulle à la mûre), Amuses bouches,

Brochettes de crevettes aux ananas
et chorizo,

Roti de veau, haricots aux lardons et
beurre d'ail,
pommes de terre gratinée au four
avec sauce aux champignons,

Sorbet au citron (alcool inclus)

3 fromages portions (avec beurre et pain)

Crêpe gourmande (crêpe sucre, glace
vanille, lanières de banane, chantilly et
chocolat chaud,

*à consommer avec modération

fpnm



AEM



F
P
N
M

Parents, nous avons besoin de vous !

L'Amicale des Ecoles de Marpent a pour but de dynamiser les deux écoles de la commune (Maternelle et Primaire) grâce à l'organisation d'événements extra-scolaire :

Marchés de Pâques, de Fête des Mères, de Noël...

mais aussi des chasses à l'œuf, des ventes de pâtisseries...

L'argent récolté contribue au financement (d'une partie) des sorties scolaires et à l'achat de chocolat.

Une forte mobilisation lors de notre première réunion provoquera davantage d'événements durant l'année scolaire.

Vous pouvez tous et toutes (même si vous n'avez pas d'enfant scolarisé aux écoles) participer en donnant un peu de temps, en participant aux actions, en effectuant des dons (objets, jeux, décors...)

RENDEZ-VOUS le : 15 SEPTEMBRE 2017 dès 16h30 à la bouquinerie

(ancienne bibliothèque)

Vous pouvez nous contacter par mail aem.marpent@outlook.fr

Nous sommes présents sur Facebook : AEM



Réunion publique
VENDREDI 15 SEPTEMBRE À 18H
 Gare numérique - Jeumont

Pour les habitants des communes de :
 Assevent, Bachant, Boussois, Cerfontaine, Colleret,
 Élesmes, Feignies, Ferrière-la-Grande, Ferrière-la-Petite,
 Hautmont, Jeumont, Leval, Louvroil, Marpent, Maubeuge,
 Monceau-Saint-Waast, Neuf-Mesnil, Obrechies,
 Pont-sur-Sambre, Recquignies, Rousies et Vieux-Mesnil.



Retrouvez les autres dates de réunions publiques sur www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

La 4G se déploie dans votre ville, elle peut ponctuellement perturber la TNT dans votre quartier

SI VOUS RECEVEZ LA **TÉLÉVISION** PAR UNE **ANTENNE RÂTEAU** ET QUE VOUS RENCONTREZ DES **PERTURBATIONS** DANS LA RÉCEPTION DES **CHAÎNES** :

appelez le **0 970 818 818**

Appel non surtaxé, prix d'un appel local.

Pour l'habitat collectif, merci de demander au syndic de votre immeuble d'appeler.

Numéro valable uniquement pour les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau. En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, le satellite ou la fibre optique, contactez directement votre opérateur.

Agence Nationale des Fréquences

ÉTABLISSEMENT PUBLIC ASSOCIÉ À L'ÉTAT CHARGÉ DE LA PROTECTION DE LA RÉCEPTION TÉLÉVISUELLE



Pour plus d'informations sur la réception TV : www.recevoirlatnt.fr

MAISON DES LOISIRS AMLC
 Rue du long fossé – MARPENT

RENTREE 2017
 Le lundi 18 septembre 2017



Association Marpentoise Loisirs & Culture

Il y a du nouveau à la maison des loisirs...

Stages de Calligraphie
 (Poèmes, Enluminures...)

Avec Josiane

Les 26 & 27 octobre 2017

De 13h30 à 16h30

Au tarif de 5 € pour les 2 jours



LUNDI – de 13 h 30 à 17 h :	
Couture, tricot, crochet : intervention, recherche, création	15 € / an
Broderie (hardanger, points comptés, Richelieu, peinture à l'aiguille, jours de Cilaos)..	15 € / an
Dentelle (calme, passion, enrichissement personnel).....	2,50€/séance
MARDI – de 13 h 30 à 17 h :	
Peinture sur métal, sur bois	2,50€/séance
Couture, tricot, crochet, broderie.....	15 € / an
MERCREDI – de 13 h 30 à 19 h :	
Dessin, sanguine, aquarelle, encres, pastel, peinture à l'huile, acrylique (atelier Art et Création Adultes – Technique, couleurs, créativité).....	55 € / an
(atelier Art et Création Ados)	30 € / an
Décoration sur porcelaine – unique.....	
JEUDI – de 13 h 30 à 19 h :	
Atelier Art et Création : - Adulte :	55 € / an
- Ado :	30 € / an
Décoration sur porcelaine	40€/an + 2€ / séance
VENDREDI – de 13 h 30 à 19 h 30 :	
Atelier Art et Création : - Adulte :	55 € / an
- Ado :	30 € / an
Décoration sur porcelaine	40€/an + 2€ / séance
Cours de cuisine selon programme	

Photos ALSH Marpinieux



Au zoo de Maubeuge



Au Val Joly



Au parc de Brugges



Fête du centre



Au cirque



Activités CAMVS

Photos centre de loisirs



A l'école des sorciers



Camping centre aéré (Ardennes)



Kermesse



L'arrivée insolite



Avec MSL



Photos



Cigognes rue de Grand-Reng



Travaux aménagement parking



Amicale des écoles



Ecole :
départ en retraite Mmes Jourdain et François



Visite au moulin : Ecole de Feignies



MARPENT



7^e Foire d'Automne

Dimanche

8 octobre 2017

7€ l'emp.
10€ avec
Point élec.

UNIQUEMENT
sur réservation

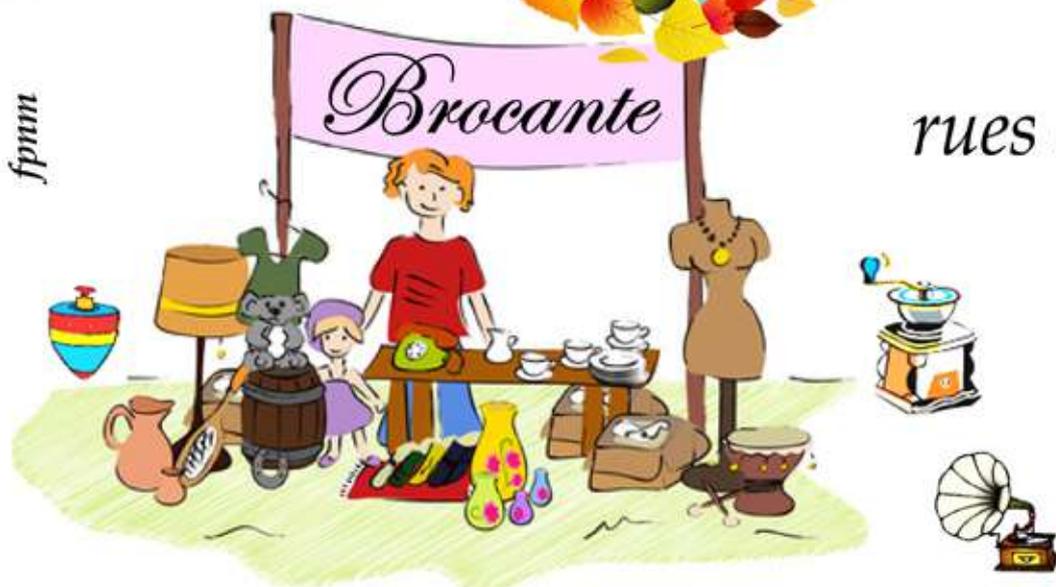
organisée par la Municipalité

6h / 18h

rues des F Roucheau
et de la Mairie

1,50€/mL
10€ empla. pro

fpmm





MARPENT



JOURNÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

21 OCTOBRE 2017

de 10H à 17H30

Cour du Groupe Scolaire, Médiathèque,
Parking de la Médiathèque et dans la Salle des Sports

Ateliers
et Animations :

- Voiture-tonneau,
- Piste d'éducation routière pour les enfants,
- Simulateur de conduite automobile,
- Simulation d'alcoolémie,
- Appareil de contrôle de la vue,
- Atelier «Je repasse mon code»,
- Démonstration de désincarcération automobile par le SDIS.



ENTRÉE LIBRE

et ouverte à tous : enfants et parents



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Automobile club
du Nord de la France



fpm

sous l'égide de la Préfecture du Nord dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de la Sécurité Routière 2017.